



Union d'associations de
consommateurs



Bon à savoir

Le CTRC-FC sera fermé pour les
congés d'été du lundi 2 Août au
lundi 23 Août inclus.



CTRC-FC

8 rue des Vieilles Perrières

25000 BESANÇON

Tel : 03 81 83 46 85

Mail : ctrc.fc@wanadoo.fr

NEWSLETTER DU CTRC DE FRANCHE-COMTÉ

Le 20 Juillet 2022

Les labels environnementaux

Consommer responsable, c'est possible ! L'ADEME a publié sur son site près de 100 labels environnementaux, de l'alimentation à l'hébergement.

L'ADEME a classé les labels en 14 catégories : **Alimentation, Entretien et nettoyage, Hygiène et beauté, Vêtements et chaussures, Mobilier, Literie, Textile de maison, Bricolage et décoration, Jardin et fleurs, Papeterie et fournitures, Multimédia, Jeux et jouets, Hébergement et Divers.**

En cliquant sur chaque catégorie, on arrive à la présentation des labels existant pour cette catégorie.

Nous avons sélectionné trois catégories principales à titre d'exemples et pour chaque catégorie nous présenterons un label environnemental.

Nous vous invitons à vous rendre sur le lien suivant afin d'accéder à l'ensemble des labels en fonction de la catégorie pour consommer de manière plus responsable :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/labels-environnementaux>.

1 Labels environnementaux relatifs à l'alimentation

Pour l'alimentation, l'ADEME établit 4 catégories : café, fruits et légumes, viande et vin.

Pour chaque catégorie, l'ADEME présente les labels existants : en cliquant sur chaque label on y découvre l'objectif du label, son champ d'application, le lieu où on peut trouver ce label, l'analyse du label par l'ADEME qui englobe les points forts et les points d'amélioration du label. C'est une présentation complète qui est faite.

Ainsi, pour les fruits et légumes, nous retrouvons les labels suivants : **Agriculture biologique, Bio Cohérence, Nature et Progrès, Demeter, Haute valeur environnementale et Max Havelaar.**

Pour le label **Haute valeur environnementale**, voici ce que l'on trouve :

« Informations clés sur le label »

Objectif du label

Ce label garantit que les fruits et légumes sont cultivés en limitant l'utilisation des engrais et des pesticides et favorise la biodiversité.

Ce label exige par exemple :

- la préservation de la biodiversité (insectes, arbres, fleurs, haies...);
- le recours à des variétés végétales diversifiées ;
- l'utilisation limitée de produits de synthèse (pesticides, engrais, désherbants) sur les cultures de fruits et légumes (les alternatives respectueuses de l'environnement sont favorisées) ;
- l'optimisation de l'eau consommée pour la culture de fruits et légumes.

Ce label concerne

Les fruits et légumes.

Où trouver ce label ?

Grandes surfaces, commerces alimentaires de détail, magasins de produits biologiques, vente directe du producteur au consommateur, etc.

L'analyse de l'ADEME

Les points forts du label

Le label HVE garantit que :

- les pratiques agricoles réduisent notablement les impacts sur l'environnement (agroécologie) ;
- la biodiversité est préservée sur l'exploitation agricole ;
- les intrants et la consommation d'eau pour la culture des fruits et légumes sont limités (la culture des fruits et légumes est l'étape qui a le plus d'impacts d'un point de vue environnemental notamment à cause de l'utilisation d'engrais, de produits phytosanitaires et d'eau) ;

Les points d'amélioration du label

Le label HVE ne garantit pas :

- que l'emballage du produit est plus respectueux de l'environnement ;
- de critères limitant les cultures de fruits et légumes sous serres chauffées.

Bon à savoir sur le label HVE

En 2008, le Grenelle de l'Environnement lançait la réflexion pour un dispositif ambitieux permettant à l'ensemble de l'agriculture de se doter d'un système public d'accompagnement et de reconnaissance environnementale : la « Certification environnementale des exploitations. » Cette démarche environnementale a pour but de s'adresser à l'ensemble des filières agricoles. Le dispositif se compose de 3 niveaux : le niveau 3 est le niveau le plus exigeant et correspond à la Haute valeur

environnementale (HVE). Ce niveau permet la préservation de la biodiversité grâce à des zones vierges de toute activité agricole constituée de haies, d'arbres, de petits plans d'eau, de fossés ou encore d'anciennes parcelles agricoles aménagées en jachères. Ces « corridors écologiques » permettent à la nature – faune, flore, insectes – de réinvestir le milieu ».

2 Les labels environnementaux relatifs à l'hygiène et beauté

Là encore, les labels sont rangés en 13 sous-catégories : on retrouve ainsi les gels douches et savons, les dentifrices, le papier toilette et les vernis à ongles, à titre d'exemple.

Pour la catégorie gels douches et savons, L'ADEME cite les labels existant : **Ecolabel européen, Ecocert Cosmos, Cosmébio Cosmos, Ecocert Cosmétique écologique et biologique, Nature et Progrès.**

En cliquant sur **Nature et Progrès**, voici la fiche que l'on trouve :

« Informations clés sur le label

Objectif du label

Ce label garantit que les ingrédients de synthèse sont interdits dans la composition des savons et gels douche, que les ingrédients d'origine agricole sont certifiés Nature et Progrès ou Agriculture Biologique et que les produits ont été fabriqués dans le respect de l'environnement (prévention des emballages, choix des procédés...).

Ce label concerne

Les gels douche et les savons.

Où trouver ce label ?

Magasins de produits biologiques, parapharmacies, parfumeries, etc.

L'analyse de l'ADEME

La label Nature et progrès couvre tous les enjeux environnementaux les plus importants.

Ce label couvre toutes les étapes clés du cycle de vie (fin de vie du produit dans l'eau, fabrication des ingrédients et du produit, conception et fin de vie des emballages).

Les critères suivants constituent les critères significatifs du label :

- les agents lavants (tensioactifs) doivent être biodégradables ;
- les matières premières d'origine agricole utilisées doivent être certifiées « Nature & Progrès » ou certifiées en Agriculture Biologique. La certification « Nature et Progrès » garantit que les ingrédients sont cultivés sans produits « de synthèse » (pesticides, herbicides, engrais) et sans OGM. Elle prévoit des critères supplémentaires sur les pratiques de fertilisation et les procédés de transformation, et renforce les pratiques favorables à la biodiversité ;
- l'huile de palme, ainsi que ses dérivés sont interdits ;
- la consommation d'énergie lors de la fabrication doit être réduite autant que possible ;
- les emballages difficilement recyclables ne sont pas autorisés. Une liste définie de matériaux recyclables est autorisée (verre, papier-carton, plastique de type PET/HDPE, aluminium).

Le label privilégie les ingrédients naturels et biologiques aux ingrédients d'origine pétrochimique. Cependant cela ne garantit pas que les impacts environnementaux importants sont systématiquement réduits (changement climatique, écotoxicité et toxicité humaine, utilisation des sols).

Les plus du label

Le maintien de la biodiversité est pris en compte (taux minimum d'ingrédients issus de l'agriculture biologique exigé, pas d'OGM, liste limitée d'ingrédients d'origine animale autorisés).

Les points d'amélioration du label

- Le dosage du produit n'est pas du tout abordé dans les critères.
- Les exigences concernant la consommation d'énergie des procédés sont des obligations de moyen sans niveau de performance minimal à atteindre.
- Le label n'impose pas de critère concernant la masse et le volume de l'emballage.

Bon à savoir sur le label Nature & Progrès

Nature & Progrès est une association de consommateurs et de professionnels ».

3 Les labels relatifs à l'hébergement

L'ADEME décline cette catégorie en 3 sous-catégories : Hôtel, Gîte et chambre d'hôtes et Camping. En cliquant sur Camping, voici les labels qui sont répertoriés : **Ecolabel européen, La Clef verte et Green globe.**

Voici la fiche du label **Green globe** :

« **Informations clés sur le label** »

Objectif du label

Ce label garantit une réduction des impacts tout au long du cycle de vie (réductions des consommations d'eau et d'énergie, de la production de déchets, des impacts environnementaux des produits utilisés).

Ce label fixe un ensemble de 44 jeux de critères et 380 indicateurs répartis en quatre thématiques : gestion durable, social/économique, héritage culturel, environnement.

L'hébergement est labellisé si 50 % des indicateurs sont remplis. Il accède à des statuts Gold ou Platine s'il maintient sa certification pendant 5 et 10 ans en démontrant des améliorations sur chaque thématique.

Ce label concerne

Les campings.

Où trouver ce label ?

Les établissements certifiés sont consultables sur le [site de Green Globe](#).

L'analyse de l'ADEME

Le label couvre tous les impacts environnementaux importants à l'exception de l'épuisement de la ressource en eau.

Le label cible certaines des étapes importantes (fabrication des biens composant l'hébergement, fin de vie des déchets) mais pas l'utilisation de l'hébergement avec les consommations d'eau et d'énergie.

Les critères suivants constituent les critères significatifs du label :

- les bâtiments de construction neuve sont éco-certifiés et leur conception permet des économies d'énergie ;
- les dispositifs de chauffage et de production d'eau chaude, d'air conditionné et de pompes à chaleur doivent être efficaces sur le plan énergétique (Energy Star ou équivalent) ;
- les appareils électroménagers doivent être économes en énergie (Energy Star pour les lave-linge, sèche-linge et équipements de bureau) ;
- 80 % des systèmes d'éclairage doivent avoir une efficacité énergétique ;
- des systèmes de contrôle et d'arrêt automatique de chauffage, éclairage, ventilation et conditionnement d'air sont installés ;
- les sanitaires doivent respecter des seuils maximums de débit (robinets : 5,6 litres/minute - douches : 9 litres/minute - chasses d'eau doubles 3/6 litres) ;
- une recherche active des fuites d'eau est menée ;
- les eaux de pluie sont récupérées et les eaux grises (lessives, douches et lavabos) utilisées pour l'irrigation ou les toilettes ;
- le compostage des déchets est exigé, en plus du tri pour recyclage ;
- la réduction des déchets est exigée pour les produits en papiers, les produits d'hygiène et d'accueil, l'absence de produits mono-usage (plateaux, paille, condiments), reprise des emballages par les fournisseurs ;
- les produits réutilisables sont privilégiés ;
- la lutte contre le gaspillage alimentaire est mise en place (proposition de demi-portions au restaurant, don alimentaire) ;
- une politique d'achat responsable est mise en place pour développer des critères environnementaux dans les appels d'offre, favoriser des fournisseurs aux bonnes pratiques environnementales :
 - les produits alimentaires doivent répondre à des exigences environnementales : produits locaux et de saison, au moins un plat végétarien ou végétan ;
 - les textiles sont en coton biologique ou en lin ;
 - les produits d'hygiène respectent les exigences de l'Écolabel européen ou équivalent ;
 - les produits d'entretien et lessives sont respectueux et avec un label environnemental ;
 - des fournitures plus respectueuses de l'environnement sont achetées, comme le papier recyclé (au moins 30 % de fibres recyclés) ou certifié FSC ou PEFC, la nourriture issue de l'agriculture biologique, les bois certifiés.

Les plus du label

- Le label impose la mise en place d'un système de management environnemental dans une logique de suivi et d'amélioration continue. Des critères exigent le suivi des consommations (énergie, eau, déchets, achat) ce qui est une première étape pour piloter et réduire ses impacts.
- La formation du personnel tout comme l'information de la clientèle sont des critères obligatoires.
- Des critères sont également développés sur les transports de la clientèle et du personnel (promotion de transport public, utilisation de véhicules hybrides ou bicyclettes) et sur les transports de produits (approvisionnement local à moins de 160 km, 20 % des biens dans des véhicules efficaces en carburant).

- La biodiversité est prise en compte au travers de différents critères : mise en place d'une stratégie de restauration et de réhabilitation des zones protégées, absence de pesticides, plantes locales et non invasives, absence de consommation d'espèces menacées (poissons certifiés MSC).
- Des critères sociaux sont exigés (respect des communautés locales, interdiction du travail des enfants, politique contre le harcèlement, embauche sans discrimination, salaire minimum et sécurité sociale, lutte contre la corruption).
- Des critères spécifiques d'éco-responsabilité sont développés pour les réunions (gestions des consommations, réduction des emballages et goodies, transport..).
- Des compensations pour le carbone et la biodiversité sont envisagées. Pour le carbone, une vérification est exigée pour s'assurer que le projet apporte les réductions d'émissions attendues.

Les points d'amélioration du label

- Un critère sur l'énergie vise à souscrire des contrats d'énergie verte, ce qui ne constitue pas réellement un levier pour réduire l'impact de l'effet de serre, dans la mesure où la proportion d'énergie renouvelable dans le mix électrique ne change pas.
- Les pratiques de compensation n'apportent pas une réduction d'impact attribuable au service identifié.
- Le critère sur la compensation de l'atteinte à la biodiversité ne fournit pas d'assurance que les projets financés apportent bien les réductions attendues.

Bon à savoir sur le label Green Globe

Le Green Globe a été développé sur une vingtaine d'années en collaboration avec les parties prenantes du tourisme, l'industrie du voyage et du tourisme et les communautés des destinations touristiques. Ce standard est reconnu par le Global Sustainable Tourism Council et Green Globe est membre affilié de l'Organisation Mondiale du Tourisme ».

Comme vous pouvez le constater, les informations délivrées sont détaillées et précises. A noter qu'un label peut concerner plusieurs catégories. Ainsi, on peut retrouver le label Nature et Progrès dans les grandes catégories Alimentation, Entretien et nettoyage et Hygiène et beauté.

A l'heure d'aujourd'hui, il est essentiel, voire primordial de changer nos habitudes de consommation. Alors n'attendons pas et consommons responsable dès aujourd'hui !